

## LISTE

## CATÉGORIE I.

Armes, munitions et matériels de guerre, exclusivement conçus pour et destinés à la guerre terrestre, navale ou aérienne.

Armes, munitions et matériels exclusivement conçus pour et destinés à la guerre terrestre, navale ou aérienne, tant ceux qui entrent ou entreront dans l'armement des forces armées de tout Etat, que ceux qui, ayant cessé de faire partie de cet armement, restent susceptibles d'utilisation militaire, à l'exclusion de toute autre utilisation. Sont exceptés les armes, munitions et matériels qui, tout en répondant à la définition ci-dessus, rentrent dans une autre catégorie.

Ces armes, munitions et matériels sont répartis sous les douze rubriques suivantes:

1. Fusils, mousquetons, carabines (nombre).
2. *a*) Mitrailleuses, fusils-mitrailleurs, pistolets-mitrailleurs de tous calibres (nombre);  
*b*) Affûts pour mitrailleuses (nombre);  
*c*) Dispositifs permettant le tir à travers l'hélice (nombre).
3. Projectiles et munitions pour les armes énumérées aux numéros 1 et 2 ci-dessus (nombre).
4. Appareils de pointage, y compris les appareils de visée aériens pour le tir et le lancement de bombes, et les appareils de réglage de tir (nombre).
5. *a*) Canons longs et courts et obusiers de calibre inférieur à 15 centimètres (5,9 pouces) (nombre);  
*b*) Canons longs et courts et obusiers de calibre égal ou supérieur à 15 centimètres (5,9 pouces) (nombre);  
*c*) Mortiers de tous modèles (nombre);  
*d*) Voitures-canons (nombre), affûts (nombre), récupérateurs (nombre), accessoires de montage (poids).

## SCHEDULE

## CATEGORY I.

Arms, Ammunition and Implements of War exclusively designed and intended for Land, Sea or Aerial Warfare.

Arms and ammunition and implements exclusively designed and intended for land, sea or aerial warfare, which are, or shall be, comprised in the armament of the armed forces of any State, or which, if they have been, are no longer comprised in such armament but are capable of military to the exclusion of any other use, except such arms, ammunition and implements which, though included in the above definition, are covered in other categories.

Such arms, ammunition and implements are comprised in the following twelve headings:

1. Rifles, muskets, carbines (number).
2. *a*) Machine-guns, automatic rifles and machine-pistols of all calibres (number);  
*b*) Mountings for machine-guns (number);  
*c*) Interrupter gears (number).
3. Projectiles and ammunition for the arms enumerated in Nos. 1 and 2 above (number).
4. Gun-sighting apparatus including aerial gun-sights and bomb-sights, and fire-control apparatus (number).
5. *a*) Cannon, long or short, and howitzers, of a calibre less than 5.9 inches (15 cm.) (number);  
*b*) Cannon, long or short, and howitzers, of a calibre of 5.9 inches (15 cm.) or above (number);  
*c*) Mortars of all kinds (number);  
*d*) Gun carriages (number), mountings (number), recuperators (number), accessories for mountings (weight).